

**Avertissement :**

Le texte ci-après n'a pas été rédigé en vue d'une publication. Il ne se voulait que contribution à la réflexion et à la discussion. Mais un certain nombre de personnes, ayant débattu de ce texte, ont souhaité qu'il puisse être publié dans Chantiers Pédagogiques de l'Est. Il paraît avec l'accord de Michel Barré.

## Libres propos au sujet des abus sexuels sur enfants

J'ignore si je suis le seul à rejeter le terme de « pédophilie » pour désigner les abus sexuels sur enfants. Cinéphile passionné dans ma jeunesse, encore bibliophile (limité par mes ressources), je suis indigné d'entendre utiliser le suffixe « phile » pour qualifier ceux qui, par la séduction ou la violence, abusent sexuellement d'enfants qu'ils seraient donc censés aimer. L'utilisation de ce terme entretient une ambiguïté, encore aggravée par le manifeste publié dans le n° 130 du *Nouvel Educateur* (p. 2).

Non, ce n'est pas l'exploitation médiatique qui crée les affaires de « pédophilie » ; celles-ci furent longtemps étouffées par les autorités administratives et religieuses. La médiatisation, en brisant le silence, ne conduit pas « logiquement » à l'indignation populaire, mais « légitimement », ce qui n'est pas pareil.

Au delà de la provocation d'une prétendue autodénonciation collective à un éventuel juge, ce texte développe la confusion entre le geste anodin de contact humain et l'attouchement qui devrait être étranger à notre éthique éducative. Une telle confusion peut donner argument à nos pires adversaires : « Ah ! voilà donc pourquoi ils sont sympas avec les enfants ! »

Notre refus de la domination magistrale sur l'esprit des jeunes me semble incompatible avec un quelconque pouvoir insidieux sur leur affectivité et sur leur corps. Pour nous, les enfants ne sont ni un bétail que l'on mène en troupeau, ni un gibier que l'on chercherait à piéger, ils sont des personnes dont nous devons favoriser l'autonomie, sans jamais prendre un quelconque pouvoir sur eux. L'authenticité de notre relation avec eux doit exclure toute ambiguïté. Nous n'avons besoin d'aucun serment d'Hippocrate pour nous rappeler que la proximité de plain-pied n'autorise aucun débordement.

A plusieurs reprises, des amis de Paul Jacquin ont exprimé leur désarroi devant sa mort brutale à la suite d'une telle accusation ; on ne peut que respecter leur douleur. Il est incontestable qu'il a droit, comme tout le monde, à la présomption d'innocence, mais son suicide avant même le début d'un interrogatoire ne facilite pas sa défense. Son acte ne prouve certes pas sa culpabilité, ni la gravité d'une faute éventuelle, il révèle néanmoins une extrême fragilité qui devrait faire réfléchir. Faut-il qu'un homme se sente seul et sans recours, face à un simple soupçon, pour réagir par la mort.

Ce qui me gêne dans certaines réactions, c'est la suspicion de manipulation, voire de machination, qui pourrait s'appliquer à toutes les affaires de ce type. Il se trouve que ma région (la Normandie) est championne de ce genre de problèmes. Dans plusieurs cas, il a fallu des plaintes répétées en des lieux d'exercice successifs pour que l'auteur des actes (prêtre, instituteur et même juge pour mineurs) soit enfin mis en examen, après des années de silence des autorités concernées. Un adolescent n'a dénoncé le violeur de son enfance qu'avant de se suicider, par horreur de sa vie saccagée. C'est aux jeunes victimes que va d'abord ma compassion.

Il faut certes lutter avec vigueur contre les fausses accusations (je pense notamment aux règlements de compte entre parents divorcés, car n'oublions pas que la majorité des abus sexuels se commettent au sein de la famille). Mais cela ne doit pas conduire à mettre systématiquement en doute, comme on l'a longtemps fait, la parole des enfants. Certains peuvent émettre parfois de fausses interprétations. A tous les éducateurs de les éviter au maximum par une attitude sans équivoque.